

N° 38

Béer

Bujardin

Alexandre Joseph

Hollot

approuvé et renvoi

d'un mot à la douzième

ligne de l'acte ci. contre

d'un mot Ciffé nul à

la sixième ligne

Bujardin

M. Chretien

Deschamps

L'An Mil huit cent soixante-quatorze, le vingt-deux Août à huit
 heures du matin, Par-devant Nous Michel Joseph Chrétien, adjoint du Maire
 de la commune de Fretin, canton de Pont-à-Marcy, Arrondissement de
 Lille, Département du Nord, remplissant par délégation dudit Maire les
 fonctions d'officier de l'Etat civil, ont comparu Alexandre Joseph
 Bujardin, âgé de trente-neuf ans, ^{et} fils du défunt et Delchamps Jean
 Baptiste, âgé de cinquante-trois ans beau-fils par alliance du défunt
 tous deux cultivateurs domiciliés en cette commune; lesquels nous ont
 déclaré que hier à l'heure de midi Alexandre Joseph Bujardin
 âgé de soixante-onze ans cultivateur né en la ville de Seclin domicilié
 en cette commune fils de feu Scraphin Joseph Bujardin et de défunte
 Euf. Croisine Joseph ~~Collette~~ et époux de Rosalie Eleonore Joseph
 Collette, âgée de soixante-six ans, cultivatrice domiciliée en cette
 commune, est décédé en sa demeure sise en cette commune (Wimereux)
 ainsi que nous Nous en sommes assuré et ont les comparants
 signé avec Nous le présent acte, le tout après qu'il leur en a
 été fait lecture
 Michel Chrétien
 Alexandre Bujardin
 J. B. Deschamps